

--

COMMUNE d' ECROUVES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché: ville d'ECROUVES, 179, rue de l'Hôtel de ville, 54200 ECROUVES.
2. Mode de passation : procédure adaptée – marché passé en application du décret N° 2006-975 du 1^{er} août 2006 – article 26 II et 28.
3. Objet du marché : Entretien du complexe sportif communal
4. Liste des lots et désignation : lot unique.
5. Modalité d'obtention : dossier à demander en Mairie d'ECROUVES.
6. Conditions de remise des offres : justificatifs de candidatures à produire selon les articles 44, 45 et 46 du Code des marchés publics.
7. critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.
8. Remise des offres : les offres seront adressées par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé en Mairie d'ECROUVES. La mention « ne pas ouvrir avant la date prévue » devra obligatoirement figurer sur le pli destiné au présent marché.
9. Renseignements :
administratifs : M. MOUILLEBEAU, Directeur Général des Services. Mairie
d'ECROUVES, tél : 03.83.43.11.02 – fax : 03.83.63.25.64

- techniques : M. DIDIER, Directeur des Services Techniques,
tél: 06.87.77.62.22 - fax: 03.83.64.68.59
10. Date limite de réception des offres : mardi 20 Juillet 2010 à 12 H 00.
11. Date d'envoi à la publication : jeudi 01 Juillet 2010.

Le MAIRE,